

ENSEIGNEMENT

Les directeurs veulent être (enfin) entendus

Écart salarial et, surtout, pédagogique»

aide administrative.

Les directeurs du fondamental ne voient rien venir. Ils veulent que cela change.

● **Alain WOLWERTZ**

Déterminés à se faire entendre mais guère optimistes quant à l'écho qu'ils recevront. Voilà un peu le sentiment qui prédomine chez les directeurs de l'enseignement fondamental du réseau libre une quinzaine de jours après la rentrée des classes.

Dans les prochaines semaines et prochains mois, ils entendent sensibiliser le public aux difficultés – récurrentes – qu'ils rencontrent dans leur métier.

«*La ministre, elle, a déjà été sensibilisée, note Stéphane Vreux, mais on sait qu'il n'y a pas de moyens et je ne suis donc pas très optimiste...*»

C'est que, rappelle le président du collège des directeurs de l'enseignement catholique, l'ensemble du monde politique avait déjà reçu avant les élections de 2014 un memorandum de revendications et, une fois élue, la ministre de l'Enseignement a pu les entendre de vive voix. «*Mais rien ne bouge...*»

«Le directeur n'est plus le pilote

Rien ne bouge notamment sur l'aide administrative que les directeurs réclament depuis des années. Alors qu'un chef d'établissement du secondaire peut compter sur une telle aide (secrétaire(s), économiste, éducateurs...) ce n'est pas le cas dans le fondamental subventionné. À titre de comparaison, une école secondaire reçoit 10 équivalent temps plein (ETP) de soutien administratif et/ou éducatif pour 900 élèves. Une école fondamentale 0,8 ETP... Et comme les écoles primaires de 900 élèves ne sont pas les plus courantes, autant dire que les directeurs doivent se débrouiller seuls ou avec les faibles moyens que débloquent parfois leurs PO sur fond propre.

Résultat, c'est le directeur qui croule sous la paperasse et les tracas administratifs en tous genres. «*On sait que c'est notre métier de faire tourner l'école, dit Stéphane Vreux, lui-même directeur. Mais aujourd'hui, on est complètement débordé et on rate un pan essentiel de notre métier : nous ne pouvons plus assumer notre rôle de pilote pédagogique de l'école.*» Avec comme corollaire à cette pression administrative, celle qui s'ajoute parfois venant des parents d'élèves, voire des enseignants, qui estiment que le directeur est trop souvent absent et déconnecté des préoccupations pédagogiques.

L'autre volet de la revendication des directeurs est d'ordre salarial. Malgré un rattrapage progressif – mais aujourd'hui à l'arrêt – à population égale, un directeur du fondamental touche encore 200 € nets en moins que son collègue du secondaire. Une situation qui n'est sans doute pas étrangère à la défection des candidats aux postes de direction dans le primaire.

Comme le faible écart entre salaire d'instituteur et de directeur n'incite guère à troquer le tableau noir pour les paperasses et les tracas qui vont avec... En Communauté française, un directeur en fin de carrière perçoit un salaire 28 % plus élevé qu'un enseignant. En Flandre, la différence est de... 48 %.

Voilà donc pour les principaux griefs. Et ensuite ? Des actions seront menées pour sensibiliser le public (et les politiques). A priori pas d'arrêts de travail. «*Car on ne veut pas abandonner nos écoles...*»

Une première action aura lieu jeudi prochain. Une délégation de directeurs se rendra au procès en appel d'une directrice de la région louviéroise qui avait été renvoyée devant le tribunal correctionnel suite à la noyade d'un élève lors d'une activité à la piscine. Un défaut d'encadrement avait été pointé comme cause de ce drame. «*On ne va pas là pour influencer sur le cours de la Justice, précise Stéphane Vreux, mais pour rappeler que si on nous donne des responsabilités, on n'a pas les moyens pour les assumer.*» ■